



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-118592>

Département(s) de publication : **63**

Annonce n° **24-118592**

Services

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-109241

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville D'Issoire

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21630178800016

**Ville** : ISSOIRE

**Code postal** : 63501

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 63

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Lutte contre les rongeurs et insectes sur le territoire de la Commune d'Issoire

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 90921000

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le contrat envisagé a pour objet la réalisation de prestations préventives et curatives pour lutter contre la prolifération des rongeurs et insectes dans les bâtiments et espaces communaux. Les prestations font l'objet d'un lot unique. Il s'agit d'un contrat composite correspondant à la fois à : - Un marché ordinaire faisant l'objet d'un prix global et forfaitaire pour les prestations correspondant aux opérations de lutte préventive. - Un accord-cadre mixte avec un unique maximum en valeur passé en application des articles L 2125-1 1°, R 2162-1 à R 2162-14 du Code de la commande publique pour les opérations de lutte curative. Cet accord-cadre donnera lieu à l'émission de bons de commande et/ou à la conclusion de marchés subséquents. Concernant l'accord-cadre, les prestations concernées sont susceptibles de varier, sur la durée du contrat, dans les limites suivantes : absence de minimum / maximum en valeur fixé à 30 000 euros HT

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 40% Prix : 60%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Procédure, Au lieu de Procédure adaptée, lire Procédure adaptée

- Rubrique : Conditions de participation, Après la mention : Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat. Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat. Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années., Supprimer : Certificats de qualifications et/ou de qualité demandés aux candidats : Certificat individuel du candidat pour l'activité « utilisateur professionnel et distribution de certains types de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels » ; Agrément du candidat pour les activités « de distribution et d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service »

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2024**